

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 septembre 2010
(convocation du 13 septembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphane, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Convention de services comptable et financier signée entre le Trésor Public et la Communauté Urbaine de Bordeaux le 9 mars 2007 - Avenant - Adoption - Autorisation

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux et le Trésor Public ont souhaité signer le 9 mars 2007 une convention de services comptable et financier à laquelle était annexée une quinzaine de fiches-actions permettant à leurs services respectifs de s'engager dans une démarche de modernisation et de progrès dans de nombreux domaines touchant à la comptabilité.

Lors d'un Comité de Pilotage tenu le 28 janvier 2010, en présence notamment de M. Le Trésorier Payeur Général de la Région Aquitaine, la Communauté Urbaine de Bordeaux et la DGFIP ont dressé un bilan très positif des actions menées que cela soit en terme de formation, de dématérialisation avec, par exemple, la signature le 26 mars 2009, entre la CUB, la Direction Générale des Finances Publiques et la Chambre Régionale des Comptes, d'une convention pour la dématérialisation de la paye ou de la poursuite de l'expérimentation sur d'importants marchés comme ceux du Tramway de la dématérialisation complète(jusqu'au comptable) de la chaîne de mandatement, de la mise à la disposition des usagers de moyens modernes de paiement par carte bancaire (Régie des Restaurants, Fourrière, Cimetières,) de l'acquisition par la CUB d'un progiciel de gestion unique de ses régies de recettes et de dépenses etc...

Considérant qu'aujourd'hui, il a été intégré, par avenant, dans la convention de services comptable et financier deux nouvelles fiches-actions :

- la fiche-action N°16 portant sur la Commission Intercommunale des Impôts directs (CIID)
- la fiche-action N°17 portant sur l'agrégation territoriale des comptes ;

Ces deux fiches-actions ont été adoptées par le Conseil de Communauté le 8 février 2010 par délibération n°2010/0064.

Considérant que La DGFIP a souhaité apporter des modifications à la rédaction de la fiche n°17 comme suit :

- d'une part, en supprimant la phrase suivante : « permettre d'éventuelles comparaisons avec d'autres analyses réalisées sur le territoire national »

- d'autre part, en proposant la rédaction suivante pour le point 2 : « la démarche permet de disposer d'une vision globale des finances du territoire et de ses marges de manœuvre, et d'analyser les relations financières entre la Communauté Urbaine et les communes membres, notamment en ce qui concerne l'impact des transferts de compétences ».

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la convention de services comptable et financier signée le 9 mars 2007 entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et le Trésor Public

VU le bilan positif dressé le 28 janvier 2010 par le Comité de Pilotage de la Convention, bilan communiqué à la Commission des Finances de notre Institution ;

VU la délibération n°2010/0064 du 8 février 2010 relative à l'intégration des deux nouvelles fiches-actions n°16 et 17 à la CSCF ;

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la présente de modification de la fiche n°17 s'inscrit dans le cadre de la convention signée le 9 mars 2007 ;

DECIDE

Article 1 :

d'adopter l'avenant à la convention de service comptable et financier tel qu'il est annexé au présent rapport, à intervenir entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Direction Générale des Finances Publiques ;

Article 2 :

d'autoriser M. Le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux à signer cet avenant

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
30 SEPTEMBRE 2010

PUBLIÉ LE : 30 SEPTEMBRE
2010

M. LUDOVIC FREYGEFOND

